

Formation Droit du travail en Chine

2 sessions au choix : 2 mars 2017 – 4 décembre 2017



Votre entreprise développe ses activités en Chine et vous avez des équipes à manager sur place ? Il est indispensable de maîtriser les fondamentaux du droit du travail local.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur le contrat de travail en 2008, les entreprises implantées en Chine ont connu un renforcement sensible de leurs obligations vis-à-vis des salariés. Le droit du travail en Chine s'est ainsi rapproché de celui que nous connaissons en France. Qu'en est-il vraiment ?

Notre formation, basée sur la pratique vous permettra d'obtenir une vision claire et compréhensible de cette législation.

Quel est le contenu de cette formation ?

Connaître la législation du travail

- Sources du droit du travail
- Acteurs de la législation du travail
- Principales lois sociales
- Juridictions des litiges liés au travail

Comprendre les modalités de mise en place de la relation de travail

- Formalités d'embauche
- Types de contrat de travail, durée, clauses
- Obligations du salarié

Savoir gérer son personnel

- Temps de travail : durée légale, heures supplémentaires, repos
- Congés payés
- Jours fériés, semaines d'or
- Salaire minimum
- Avantages en nature
- Relations collectives de travail : syndicats, représentation du personnel

Connaître les modalités de rupture du contrat de travail

- Types de rupture
- Rupture avec préavis à l'initiative de l'employeur
- Procédures et indemnités
- Rupture par consentement mutuel

Savoir identifier le coût du travail

- Charges sociales salariales et patronales

Nos formations sur le droit du travail local :

Europe : Royaume-Uni - Suisse - Allemagne - Espagne - Italie - Pologne

Amérique du Nord et du Sud : Etats-Unis - Canada - Brésil

Asie/ Pacifique : Chine - Inde - Japon - Singapour - Hong Kong - Australie

Quels sont les objectifs ?

- Connaître les spécificités de la gestion du personnel en Chine
- Maîtriser les points essentiels du droit du travail local
- Comprendre les obligations de l'employeur
- Sécuriser la mobilité internationale avec ce pays

Qui sont nos participants ?

Tous les professionnels avec des responsabilités sur le périmètre de la Chine. Nous accueillons régulièrement des DRH/Responsable RH, des personnes en charge de la mobilité internationale, ou des Managers qui ont ou auront des équipes à gérer sur place.

Les Plus de KARTEA

- Programme mis à jour selon les dernières actualités du pays
- Groupes limités à 8 participants
- Suivi personnalisé 2 mois à l'issue de la formation

Comment s'inscrire ?

Formation inter-entreprises :

2 sessions au choix : 30 juin 2016 ou 4 octobre 2016

Lieu : Paris

Durée : 1 journée

Coût : 850 € HT

Formation intra-entreprise dans vos locaux, personnalisée selon vos besoins.

Informations / inscriptions : **01.75.21.32.29**
formation@kartea.fr - www.kartea.fr